

ÉLECTIONS GÉNÉRALES

7 AVRIL 2014



DATES IMPORTANTES

Vous avez reçu par la poste un avis indiquant le nom des personnes inscrites sur la liste électorale ainsi que le Manuel de l'électeur. Conservez ces documents, vous y trouverez l'information nécessaire à l'exercice de votre droit de vote.

RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE : 17 AU 25 MARS

Pour voter, vous devez être bien inscrit sur la liste électorale. Pour vous inscrire ou corriger votre inscription, présentez-vous à votre bureau de révision et n'oubliez pas d'apporter deux pièces d'identité.

VOTE PAR ANTICIPATION : 30 ET 31 MARS DE 9 H 30 À 20 H


Vous pouvez voter par anticipation à l'adresse indiquée sur votre avis. Apportez une des cinq pièces d'identité requises pour exercer votre droit de vote.

VOTE LE JOUR DE L'ÉLECTION : 7 AVRIL DE 9 H 30 À 20 H

Vous recevrez à votre domicile la carte de rappel vous indiquant l'adresse de votre bureau de vote ainsi que le nom des candidats en lice dans votre circonscription. Apportez une des cinq pièces d'identité requises pour exercer votre droit de vote.

Pour en savoir davantage...

- electionsquebec.qc.ca
- info@electionsquebec.qc.ca
- **1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846)**

 Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent composer sans frais le 1 800 537-0644.



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

Chaque fois, c'est la démocratie qui gagne